

Étranger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La question de l'organisation d'une journée internationale des travailleuses ou d'une semaine syndicale des travailleuses fera l'objet d'un nouvel examen de la part de la prochaine réunion du comité international des travailleuses, réunion dont la tenue est prévue pour l'automne prochain à Paris. Il n'y aura donc pas cette année-ci de journée ou semaine syndicale spécialement destinée aux travailleuses.

Le bureau s'est occupé très attentivement de la nouvelle situation créée en Angleterre par la crise minière; le secrétaire Brown se rendra en Angleterre afin de maintenir la liaison avec les autres pays affiliés.

La prochaine réunion du bureau aura lieu à Londres le 17 mai.

L'action contre la guerre. Le comité d'action contre la guerre, composé des membres du bureau de la F.S.I. et de délégués des secrétariats professionnels internationaux: mineurs, métallurgistes, ouvriers de transports et d'usines, s'est réuni à Amsterdam le 18 mars. Après de longs débats sur les mesures qu'il conviendrait de prendre dans l'éventualité du déclenchement d'une guerre, il fut décidé de soumettre à un examen plus approfondi le premier projet d'un plan élaboré par l'Internationale des mineurs et de le traiter dans le détail après prise de contact avec les centrales nationales. En raison de la difficulté de la matière, on ajourna, pour le moment, les propositions visant l'examen des projets soumis dans un comité moins restreint.

Fédération internationale des ouvriers métallurgistes. A fin 1923, la Fédération internationale des ouvriers métallurgistes comprenait 26 fédérations avec 1,869,165 membres; ceux-ci se répartissent en 1,697,888 membres masculins et 171,277 membres féminins. La plus grande fédération affiliée est la Fédération allemande des ouvriers sur métaux, qui compte 1,291,761 membres; viennent ensuite la Fédération autrichienne des ouvriers sur métaux avec 142,144 membres, la Fédération belge des métallurgistes avec 113,831 membres, la Fédération allemande des chauffeurs et machinistes avec 64,995 et la Fédération suédoise des ouvriers de l'industrie métallurgique avec 55,331 membres. L'effectif total se répartit sur 2302 groupes locaux. Un certain nombre de fédérations n'ont fourni aucune indication.

Les fédérations affiliées ont mené, suivant les renseignements parvenus, 1243 grèves et lock-outs au total en 1923, auxquels 250,273 ouvriers prirent part. De ces grèves et lock-outs, 392 se terminèrent par un plein succès, 518 par un succès partiel et 99 sans succès. Le nombre des mouvements de salaire sans interruption de travail se monte à 25,934; 2275 de ceux-ci rapportèrent un plein succès, 22,934 un succès partiel et 282 aucun succès.

En 1924, le nombre des fédérations affiliées était de 26 et l'effectif de 1,188,701. La diminution constatée ici revient en majeure partie à la perte subie, ensuite de la crise d'inflation, par la Fédération allemande des ouvriers sur métaux, dont l'effectif descendit à 640,043 membres. La fédération belge, la fédération danoise, les fédérations britanniques (en 1923, 2 de celles-ci étaient affiliées et en 1924, 10) et la fédération suisse accusent des augmentations. Ici également, les indications de différentes fédérations importantes font défaut.

En 1924, le nombre des grèves et des lock-outs s'élève à 1155, auxquels 383,441 membres prirent part. 3,099,270 membres prirent part aux 10,140 mouvements de salaire qui eurent lieu sans suspension de travail.

Congrès mondial de l'émigration de la Fédération syndicale internationale et de l'Internationale socialiste ouvrière. Les préparatifs pour le congrès international de l'émigration, qui aura lieu en mai à Londres, sont en cours. Dans une séance tenue le 24 février, le comité d'organisation a mené à chef les travaux pré-

paratoires. A part les centrales nationales affiliées aux deux Internationales, les organisations ouvrières des pays suivants ont été invitées à assister au congrès:

Argentine, Australie, Tchécoslovaquie (partie allemande), Esthonie, Inde néerlandaise, Grèce, Inde, Finlande, Japon, Islande, Mexique, Irlande, Lithuanie, Neuseeland, Norvège, Afrique du Sud, Etats-Unis et la Guyane anglaise.

Le comité d'organisation a désigné les rapporteurs pour les différentes questions à traiter par le congrès. Ainsi, *Jouhaux*, *Cramp* et un orateur allemand rapporteront sur les questions suivantes: Réglementation de l'émigration en tenant spécialement compte des mesures restrictives, méthodes d'engagement de la main-d'œuvre, acclimatation, protection des émigrants, organisation des émigrants, question d'entretien et de logement. *De Brouckère* rapportera sur l'égalité de traitement des émigrants dans le domaine de la législation sociale des différents pays; *Mertens* rapportera sur l'attitude des organisations ouvrières vis-à-vis de la question d'émigration, et *J. W. Brown* sur le côté économique de la question de l'émigration. La documentation se rapportant à ces différentes questions sera remise aux participants au congrès par la F.S.I. sous forme de rapport. La direction du congrès de l'émigration fut confiée au président de la Fédération britannique des cheminots, le camarade J. H. Thomas.



Etranger

Russie. Le Bulletin syndical du conseil central des syndicats russes informe qu'il règne une activité intense au sein des organisations syndicales, laquelle ressort du grand nombre de congrès et de conférences qui sont tenus. On en saisit l'occasion pour s'exprimer de la manière suivante: Un intérêt considérable fut voué aux questions pratiques de la vie syndicale; à part les fonctionnaires, un grand nombre d'ouvriers des entreprises prirent également part aux discussions. Au point de vue de la participation aux congrès et conférences, la majeure partie revient aux délégués n'appartenant à aucun parti. Au congrès des ouvriers de l'agriculture et de la sylviculture, le 39,9 % des délégués ne se rattachaient à aucun parti et au congrès des ouvriers du bâtiment le 27 %. Les congrès s'occupèrent surtout des questions d'organisation, de la défense des intérêts économiques, de la protection des ouvriers et de questions de nature culturelle. Les congrès accordèrent une attention toute particulière à la situation financière des fédérations. La limitation des dépenses pour l'appareil syndical et l'augmentation des prestations pour satisfaire aux besoins des masses, figurèrent au premier plan. Quelques fédérations possèdent déjà des fonds de grève assez importants. La question de savoir comment l'augmentation ultérieure de ces fonds pourrait être momentanément limitée, fit également l'objet d'un examen. Toutes les fédérations relatent un accroissement considérable de leur effectif.

Le *Trud*, l'organe central du mouvement syndical russe, célébra, en date du 19 février 1926, sa cinquième année d'existence. Le *Trud* est un journal syndical quotidien; sa direction est entre les mains de la direction centrale des syndicats; le 60 % de ses collaborateurs se recrutent dans les milieux syndicaux. Au début, cet organe central avait de la peine à subsister et travaillait avec déficit. Mais à présent que le tirage est monté de 22,000 à 75,000, le journal peut se suffire à lui-même. Toutefois, comparé au nombre des syndiqués, la diffusion de cet organe nous semble encore bien minime.

